

FICHE TECHNIQUE
Mesure de la douleurÉquipier
Prompt secours
MAJ-05-2024

Q

uand



La mesure de la douleur se réalise lors de l'analyse des plaintes de la victime au cours du bilan secondaire et régulièrement lors de sa surveillance.

P

ourquoi



La mesure d'une douleur de la victime permet :

- Lors du bilan, d'identifier le niveau de douleur initial exprimé par la victime.
- Au cours de sa surveillance, de suivre l'évolution du niveau de douleur ressentie par la victime pendant et après la réalisation des gestes de premiers secours.

Le niveau de douleur est utilisé pour porter l'indication de l'utilisation des antalgiques. Certains antalgiques peuvent être utilisés par des secouristes habilités sur indication médicale.

A

vec quoi



Pour effectuer une mesure de la douleur, on utilise une échelle d'évaluation. Cette échelle d'évaluation peut être verbale, expliquée par le secouriste ou utilisée à l'aide d'un outil visuel.

Cet outil dépend de l'échelle qui est choisie. Le choix de l'échelle de la douleur utilisée par le secouriste est du ressort de l'autorité médicale de chaque organisme ou association, à savoir l'échelle numérique (EN) dans le SDIS de la Marne.

C omment

L'EN est une échelle virtuelle qui évalue l'intensité de la douleur en 11 points, 0 à 10 et pour laquelle correspond à chaque valeur une réponse verbale apportée par la victime. Il faut demander à la victime de préciser le niveau de sa douleur à l'instant présent en lui donnant une note de 0 à 10 selon les indications ci-dessous :

- La note « 0 » correspond à une **absence de douleur**.
- La note de 1 à 3 à une **douleur faible**.
- La note de 4 à 5 à une **douleur modérée**.
- La note de 6 à 7 à une **douleur forte**.
- La note de 8 à 10 à une **douleur insupportable**.

Cette évaluation nécessite une bonne explication par le secouriste et la compréhension par la victime. Elle est plus facile à réaliser chez l'adulte.

R isques

Une incompréhension (jeune âge, barrière de la langue...) lors de la mesure de la douleur peut induire en erreur sur l'état de douleur réel de la victime.

E fficacité

La mesure de la douleur :

- Est réalisée pour chaque victime qui présente une douleur.
- Utilise un outil de mesure validé.
- Est répétée pour suivre son évolution tout le long de la prise en charge de la victime.
- Est renseignée sur la fiche de bilan.